

**ETABLISSEMENT
OTHON FEY**



POLITIQUE D'ETHIQUE DES AFFAIRES



INTRODUCTION

Chez Othon Fey, nous reconnaissons que l'intégrité, la transparence et la responsabilité sont essentielles à la conduite de nos activités. Cette politique d'éthique des affaires formalise nos engagements à exercer nos activités de manière éthique, responsable et conforme aux lois en vigueur.

ENGAGEMENTS DE L'ENTREPRISE

Nous nous engageons à :

- Lutter activement contre toute forme de corruption, de pots-de-vin ou de favoritisme ;
- Assurer la sécurité de l'information et la confidentialité des données personnelles et sensibles ;
- Promouvoir un marketing responsable, fondé sur la transparence, l'exactitude et le respect du client.

CHAMP D'APPLICATION

Cette politique s'applique à :

- Tous les collaborateurs (employés, dirigeants, stagiaires) ;
- Les partenaires commerciaux, fournisseurs et sous-traitants ;

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- Les cadeaux, avantages ou invitations ne doivent en aucun cas influencer une décision d'affaires.
- Aucun paiement illégal ou versement de facilitation n'est toléré.
- Un dispositif d'alerte éthique permet de signaler anonymement toute violation réelle ou présumée.

SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

- Les systèmes informatiques sont protégés contre les accès non autorisés.
- Des procédures de gestion des risques liés à l'information sont mises en place.
- Tous les collaborateurs sont formés à la cybersécurité et à la protection des données.

ORGANISATION ET GOUVERNANCE

- Un Comité d'Éthique assure le suivi de la politique et l'évaluation des pratiques.
- Un référent éthique est désigné dans chaque unité opérationnelle.
- Les collaborateurs sont formés régulièrement aux enjeux éthiques propres à leur activité.

RÉVISION ET MISE À JOUR

- La présente politique est revue tous les deux ans ou en cas d'évolution réglementaire.
- Des audits internes peuvent être menés pour vérifier sa bonne application.
- Toute mise à jour est communiquée à l'ensemble des parties prenantes concernées.

SANCTIONS

Tout manquement à cette politique pourra faire l'objet de mesures disciplinaires, voire de poursuites, selon la gravité des faits et conformément au droit applicable.